

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ
ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ
ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ



المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
كتابة الخولة المكلفة بالصيد البحري



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Secrétariat d'Etat Chargé de la Pêche Maritime

Atelier COMHAFAT | Tanger, 4-6 juin 2026

Prévention des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles

Cas du Maroc

Plan de la Présentation

01

Contexte général

Secteur de la pêche maritime au Maroc & enjeux SST

02

Cadre Juridique

Législation nationale & conventions internationales

03

Panorama des risques professionnels

Accidents, maladies, facteurs aggravants

04

Actions entreprises

Programmes, formation, dispositifs opérationnels

05

Harmonisation avec les dispositions de la C 188

Accès au métier, Sécurité sociale, assurance contre les AT et MP, soins et santé, CEM, etc.

06

Recommandations

Propositions pour renforcer la prévention

Contexte : Pêche Maritime au Maroc

3 500

km de
côtes

130 000

emplois
Directs à bord des navires de
pêche

1,4 M T

captures
(an)

28,8 MMDH

Export (an)

Caractéristiques du secteur

- Flotte opérationnelle, plus de 19 000 unités (artisanale 16910, côtière 1838, hauturière 350)
- 18 ports de pêche et 42 VDP et PDA
- Secteur fortement socio-économique : 2,3% du PIB national, pourvoyeur d'emplois et générateur de devis

Enjeux SST

- Conditions de travail parmi les plus dangereuses au monde
- Taux de mortalité professionnelle élevé : naufrages, noyades, accidents de travail à bord
- Sous-déclaration massive des accidents et maladies professionnelles
- Populations vulnérables : pêcheurs saisonniers.

Cadre Juridique National

Texte fondateur

Dahir n°1-73-255 du 23/11/1973

Règlement sur la pêche maritime – modifié et complété par les lois n°19-07 et n°15-12.

Sécurité navires

Décret n°2-18-103 du 25/02/2019

Règles générales auxquelles doivent satisfaire les navires de pêche. Moyens de sauvetage, gilets gonflables, radeaux de sauvetage.

Aptitude médicale

Décret n°2-23-303 du 18/09/2023

Visite médicale obligatoire pour tout marin-pêcheur – attestation d'aptitude physique et et contrôle medical des marins.

Formation SST

Arrêté n°723-24

Certificat de formation de base en sécurité maritime obligatoire avant inscription au registre d'équipage.

Commission sécurité

Décret n°2-22-481 (mai 2023)

Commission centrale de sécurité maritime et prévention de la pollution des navires de pêche.

Localisation/GPS

Décret n°2-09-674 du 17/03/2010

Obligation d'équipement de systèmes de positionnement satellite à bord des navires.

Principaux Risques SST à Bord

Accidents Mortels & Naufrages

- Naufrage : 1ère cause de mortalité (vagues, surcharge, etc.)
- Chutes par-dessus bord
- Engins de pêche et treuils

Maladies Professionnelles

- TMS (troubles musculo-squelettiques) : port de charges lourdes répété
- Pathologies auditives (exposition aux moteurs diesel)
- Dermatoses et pathologies respiratoires (exposition aux produits de conservation)
- Hypothermie, syndromes de fatigue chronique

Facteurs Aggravants

- Conditions météorologiques extrêmes non anticipées
- Surpopulation à bord, déficit de gilets de sauvetage conformes
- Insuffisance de formation SST de base
- Isolement géographique, délais d'intervention des secours

Actions Entreprises en Matière de SST Par le SEPM

Surveillance médicale



- Visite médicale obligatoire (Décret 2-23-303/2023) avant embarquement
- Réseau d'ASGM au niveau des ports, PDA et VDP

Formation & Sensibilisation



- Certificat de sécurité maritime de base
- Formation survie en mer, lutte contre incendie, secourisme
- Campagnes de sensibilisation auprès des pêcheurs artisanaux

Équipements & Standards



- Obligation des gilets auto gonflables
- Système de localisation satellite obligatoire (Décret 2-09-674)
- Contrôle technique des navires par la Commission de sécurité

Coordination & Sauvetage



- MRCC Rabat : Centre de coordination des opérations SAR
- Couverture AIS et VHF des zones de pêche côtières
- Coopération avec la Marine Royale et la Gendarmerie Maritime



Sécurité Sociale

Harmonisation Maroc

Couverture Sociale Généralisée

Trois segments couverts — Pêche Hauturière, Côtière & Artisanale

La couverture sociale et médicale a été généralisée à l'ensemble des marins actifs à bord des navires des trois segments de la pêche (PH, PC et PA), conformément aux exigences de la C188.

Gestion par le SEPM — Secrétariat d'État ch. Pêche Maritime

Le SEPM a procédé à la mise à jour des textes juridiques relatifs aux gens de mer pour aligner le cadre national sur les dispositions de la Convention C188.

✓ Tous les segments de pêche sont désormais couverts : pêche hauturière, côtière et artisanale



Accidents du Travail

Loi 18-12

Protection en cas de Maladie, Lésion ou Décès

Loi 18-12 — Assurance AT/MP Généralisée

L'assurance contre les accidents de travail et maladies professionnelles est généralisée, intégrant le segment artisanal depuis le 1er janvier 2018.

Portée de l'obligation — Conformité C188

Couverture obligatoire pour maladie, lésion professionnelle et décès liés au travail en mer. Les armateurs assument la pleine responsabilité conformément aux articles de la C188.

En vigueur depuis le 1er janvier 2018 — segment artisanal intégré à la couverture AT/MP



Santé & Soins ASGM

22 Antennes Nationales

Réseau ASGM — Antennes de Santé des Gens de Mer

22

antennes ASGM opérationnelles

Services gratuits :

Consultations médicales

Visites d'aptitude

Soins médicaux & paraMédicaux

Déploiement dans les principaux ports marocains

Présentes au niveau des principaux ports, Villages de Pêcheurs (VDP) et Points de Débarquement Aménagés (PDA). De nouvelles ASGM sont en cours de réalisation pour élargir la couverture territoriale.

Accès gratuit pour tous les marins pêcheurs — ports, VDP et PDA du Maroc



App Santé Numérique

22 ASGM en réseau

Application Santé Numérique — Réseau ASGM

Dossier Médical Partagé

Historique médical consultable par toute antenne ASGM du réseau, quelle que soit l'escale du marin.

Suivi des Visites d'Aptitude

Certificats médicaux d'aptitude numérisés, alertes automatiques avant expiration et renouvellement facilité.

Téléconsultation Médicale

Accès à distance à un médecin maritime depuis tout port ou VDP, réduisant les délais de prise en charge.

Pilotage & Statistiques Santé

Tableau de bord SEPM : indicateurs de santé par port, suivi des pathologies professionnelles et aide à la décision.

Interopérabilité totale — Chaque marin dispose d'un identifiant unique accessible depuis les 22 antennes ASGM du réseau national



Agadir



Casablanca



SEPM



Tan-Tan



Al Hoceima

+ 18 ports & VDP



Sensibilisation

Campagnes annuelles

Prévention & Culture de Sécurité Maritime

Campagnes annuelles de vulgarisation

Organisées annuellement sur la sécurité maritime et la prévention des accidents du travail, en partenariat avec les établissements de formation maritime, les délégations et les chambres des pêches maritimes.

Partenaires de la formation maritime

Établissements de formation, délégations des pêches maritimes et chambres professionnelles impliquent activement les marins dans la culture de prévention des risques en mer.

Objectif : Passer de la réglementation à une culture vécue de la sécurité en mer

Contrats & Contrôle

État du port



Contractualisation & Contrôle par l'État du Port

Contrat d'engagement maritime — Segment Hauturier

Le contrat liant l'armateur et le marin salarié est généralisé au niveau de la pêche hauturière.

Contrat à la part — Segments Côtier & Artisanal

Le contrat pour marins rémunérés à la part est en cours de généralisation au niveau des segments côtier et artisanal.

Contrôle par l'État du Port — Navires étrangers

Le processus documentaire de contrôle des conditions de travail des marins à bord des navires étrangers en escale est en cours de finalisation. Sa mise en œuvre est prévue début 2027.

Actions du Maroc — Sécurité & Santé à Bord des Navires de Pêche

Feuille de route nationale pour l'amélioration des conditions de travail en mer

Harmonisation Juridique

Alignement de l'arsenal juridique national avec les dispositions des conventions OIT/OMI ratifiées par le Royaume du Maroc.

10 Nouvelles Antennes ASGM

Construction de 10 antennes de santé des gens de mer supplémentaires au niveau des VDP et PDA pour renforcer la couverture territoriale.

Formation Patrons & Mécaniciens

Sessions de formation dédiées aux patrons de pêche et mécaniciens sur les procédures de sécurité, la conduite en mer et la gestion des risques.

Campagnes de Sensibilisation

Campagnes régulières destinées aux marins pêcheurs sur les mesures de sécurité à bord, la prévention des accidents et l'utilisation des EPI.

Contrôle État du Port

Finalisation du dispositif documentaire de contrôle des conditions de travail à bord des navires étrangers en escale — mise en œuvre prévue début 2027.

Santé Numérique en Réseau

Déploiement d'une application santé numérique interopérable entre les 22 ASGM : dossier médical partagé, aptitude et téléconsultation.

Indicateurs de progression — Horizon 2027

32

ASGM au total

100%

marins couverts

3

segments couverts

2027

contr. état du port



Le « Retour sur Investissement » de la C188



Humain

Réduction des accidents et amélioration du bien-être des marins.



Opérationnel

Meilleure productivité et durabilité du secteur halieutique.



Stratégique

Alignement sur les normes ouvrant l'accès aux marchés mondiaux exigeants.



« En mer, la sécurité ne se discute pas, elle se vit. »

Convention n° 188 de l'OIT — En vigueur depuis 2017

Recommandations Stratégiques



1. Système national de données SST

Créer un registre national des accidents de travail et maladies professionnelles, avec un tableau de bord épidémiologique annuel publié par le SEPM.



2. Extension aux artisans

Déployer des unités mobiles de formation SST dans les ports, VDP et PDA.



3. Médecine maritime spécialisée

Créer une filière de spécialisation en médecine du travail maritime. Renforcer les dotations en personnel médical dans les VDP et PDA.



4. Coopération régionale africaine

Renforcer les échanges dans le cadre de la COMHAFAT : protocoles communs de déclaration, partage de bonnes pratiques SST entre États membres.



5. Culture de prévention

Intégrer la SST dans les plans de formation des établissements d'enseignement maritime. Impliquer les organisations professionnelles de pêcheurs.

Perspectives

1 Le Maroc dispose d'un arsenal juridique en progression constante, avec des textes récents (2019-2025) renforçant la sécurité des navires et la surveillance médicale des pêcheurs. **Nouveau chantier d'harmonisation en cours**

2 Des avancées notables ont été réalisées : formation SST obligatoire, visite médicale systématique, équipements de sauvetage modernisés, couverture SAR renforcée. **Programme national de formation et de sensibilisation mis en place pour la période 2025-2027**

3 Des lacunes importantes persistent : sous-declaration , données épidémiologiques insuffisantes. **Rapport annuel des AT et MP**

4 La coopération régionale africaine (COMHAFAT) représente un levier majeur pour le partage de bonnes pratiques et l'harmonisation des standards SST dans le secteur halieutique. **Renforcement de la coopération internationale avec les organismes OIT , FAO et OMI**

« La sécurité en mer n'est pas une contrainte – c'est une condition de durabilité du secteur halieutique »